CODE DE CONDUITE ET CODE DE VIE

À l'intention de tous les membres de la communauté scolaire

École élémentaire des Quatre-Rivières

60, promenade Century Orangeville, Ontario L9W 3K4

Mise en contexte

Province:

Le Conseil scolaire Viamonde applique les attentes du Ministère de l'Éducation en ce qui a trait à la sécurité dans les écoles. La **Politique 3,32 - Stratégie pour la sécurité dans les écoles** découle des attentes provinciales.

Les normes de comportement et le code de vie doivent être observés par chacune des personnes qui font partie de la communauté scolaire : élèves, parents, membres du personnel de l'école, bénévoles et personnes qui visitent l'école.

Les normes de comportement et le code de vie doivent être observés en tout temps et en tout lieu lors d'activités scolaires ou parascolaires, à bord de l'autobus ou même lors d'activités personnelles qui pourraient avoir une incidence sur le climat à l'école.

Afin de créer un climat propice à l'apprentissage, le Conseil scolaire Viamonde assure la mise en œuvre de mesures de prévention et de discipline progressive en matière de comportement. Les programmes de prévention et les interventions doivent tenir compte des caractéristiques des élèves et viser à corriger des comportements indésirables par des conséquences appropriées à l'infraction commise. En cas de récidive et selon la gravité des infractions, les principes de discipline progressive seront appliqués.

Conseil:

Dans son cadre d'imputabilité et de responsabilisation, le Conseil scolaire Viamonde stipule des attentes élevées qui misent sur les valeurs de cohérence, de collaboration et de respect des différences pour ceux et celles qui y œuvrent. Ces valeurs sont également encadrées par les principes de valorisation, de leadership et de communication.

École:

L'école reflète les valeurs et les principes directeurs du Conseil scolaire Viamonde dans ses normes de comportement et son code de vie. Le but de ces normes de comportement et de ce code de vie est d'assurer le meilleur environnement d'apprentissage pour tous les élèves. Ceci n'est réalisable, au sein de notre école, qu'avec une collaboration et un solide partenariat entre l'école, le foyer et la communauté.

Partenaires communautaires:

L'école aura recours, si la situation le mérite, aux partenariats communautaires avec les services policiers ou autres services communautaires qui peuvent appuyer l'école dans sa démarche auprès des élèves que ce soit pour de la prévention ou pour des interventions lors de comportements perturbateurs.

Droits et responsabilités

Droits

Pour chaque membre de la communauté scolaire, les normes de comportement et le code de vie sont fondés sur les droits

- à un milieu qui favorise l'apprentissage et la réussite de chaque élève ;
- au respect de la langue française et de la francophonie;
- au respect de soi et des autres;
- au respect des biens et des lieux ;
- au respect de l'environnement.

<u>Responsabilités</u>

Afin de maintenir un climat sain où il fait bon vivre et apprendre en français, chaque membre de la communauté scolaire doit :

- contribuer à la réussite de chaque élève ;
- promouvoir les valeurs spécifiques de la communauté scolaire francophone;
- faire de son école un lieu de respect et d'acceptation mutuels;
- acquérir la maîtrise de soi et la discipline personnelle;
- être une citoyenne ou un citoyen responsable;
- soutenir la mise en œuvre des normes de comportement et du code de vie;
- faire preuve d'engagement;
- maintenir une communication ouverte;

L'élève doit également :	Les parents doivent également :	Les membres du personnel doivent également :	La direction d'école doit également :
 se fixer des objectifs afin d'atteindre son véritable potentiel; développer son autonomie; s'engager face à ses apprentissages tant sur le plan comportemental que sur le plan académique. 	 appuyer leurs enfants dans leurs apprentissages tant sur le plan comportemental que sur le plan académique; appuyer l'école dans la mise en place d'un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire pour tous les élèves; informer l'école des inquiétudes concernant leurs enfants. 	 offrir une programmation et un milieu d'apprentissage qui répond aux normes provinciales et qui engage l'élève tant sur le plan académique que comportemental; se fixer des objectifs afin de développer leur autonomie professionnelle; outiller tous les élèves de l'école afin de les rendre responsables de leur comportement et de leurs apprentissages. 	 s'engager à accompagner le personnel de l'école à l'établissement d'un milieu sécuritaire et propice à l'apprentissage; se fixer des objectifs afin de développer leur autonomie professionnelle; appliquer équitablement les normes de comportement et le code de vie à toute personne participant à la vie de l'école.

Code de conduite

La liste suivante ne se veut pas exhaustive.

Normes de comportement		Attentes		
Respect, civilité et civisme				
Traiter les gens avec civilité, di	gnité	et respect		
Respect des différences chez les gens de même que leurs idées et leurs opinions	\Rightarrow	Je respecte les autres et les traite avec équité sans égard à leur race, à leur ascendance, à leur lieu d'origine, à leur couleur, à leur origine ethnique, à leur citoyenneté, à leur religion, à leur sexe, à leur orientation sexuelle, à leur âge, leur handicap et tout autre motif de discrimination interdit par la loi.		
Langage et politesse	\Rightarrow	J'utilise un langage verbal et non-verbal convenable et approprié qui respecte toutes les personnes.		
	\Rightarrow	J'arrive à l'heure à l'école et à tous mes cours.		
Assiduité et ponctualité	\Rightarrow	Je demeure à l'école et en classe pour tout le temps d'enseignement prévu.		
		Toutes mes absences et tous mes retards doivent être justifiés par mes parents.		
	\Rightarrow	J'assume la responsabilité et les conséquences de mes actions.		
Honnêteté et intégrité	\Rightarrow	Je ne fais pas de plagiat.		
	\Rightarrow	Je respecte les droits d'auteurs.		
Respecter les biens et les lieux				
	\Rightarrow	Je prends soin de mes biens et de ceux des autres.		
Soin des biens de soi, d'autrui et de l'école	\Rightarrow	Je garde tout le matériel scolaire, l'équipement et les lieux de l'école en bon état.		
	\Rightarrow	Je m'engage à ne pas commettre de vol.		
Soin des lieux	\Rightarrow	Je m'engage à faire ma part pour garder l'école propre à l'intérieur et à l'extérieur.		
	\Rightarrow	Je m'abstiens de commettre du vandalisme.		
Intimidation				
Verbale	\Rightarrow	Je prononce des paroles qui ne sont ni obscènes, ni vulgaires, ni harce- lantes, ni menaçantes, ni nuisibles à la réputation des autres et je n'encou- rage personne d'autre à le faire.		
Physique	\Rightarrow	Je m'engage à ne pas poser des gestes d'intimidation tels que coups, bousculades, vol ou bris d'effets personnels et je n'encourage pas d'autres à le faire.		
Sociale	\Rightarrow	Je m'engage à ne pas utiliser des paroles et des gestes d'intimidation qui auraient pour effet d'exclure des personnes d'un groupe, de propager des rumeurs ou des ragots et je n'encourage pas d'autres à le faire.		
Électronique	⇒	Je m'engage à ne pas utiliser les nouvelles technologies (p. ex., téléphones cellulaires, Internet, messages textes) avec l'intention de propager des rumeurs, des remarques blessantes, des menaces ou tout autre commentaire qui pourraient être perçus comme de l'intimidation et je n'encourage pas d'autres à le faire.		

Sécurité physique	
Agression physique ou sexuelle	⇒ Je fais preuve d'un comportement non violent, exempt de menaces ou de contacts physiques inappropriés en tout temps.
	\Rightarrow Je m'engage à maintenir un environnement sécuritaire et sans violence.
	⇒ Je m'engage à ne pas encourager une autre personne à menacer, infliger à autrui des dommages corporels ou poser des gestes inappropriés.
	⇒ Je m'engage à gérer les conflits de manière pacifique.
Alcool, drogues et médicaments	⇒ Je m'engage à ne pas avoir en ma possession ni à fournir à d'autres de l'alcool, des drogues illicites ou des médicaments utilisés à des fins illicites.
	⇒ Je m'engage à ne pas être sous l'influence de l'alcool, de drogues illicites ou de médicaments utilisés à des fins illicites.
Armes	⇒ Je m'engage à ne pas avoir en ma possession ou à fournir à d'autres toute arme légale ou illégale, toute réplique, tout objet pouvant être utilisé comme une arme.
	⇒ Je m'engage à ne pas menacer ou de causer intentionnellement des blessures à autrui avec un objet.

Stratégies

Tout en souscrivant au principe de discipline progressive, l'école aura recours à des stratégies visant à appuyer l'élève dans ses apprentissages en matière de comportement. La gravité du comportement perturbateur pourrait accélérer certaines étapes, et ce en conformité avec la politique 3,32 du Conseil scolaire Viamonde – Stratégie pour la sécurité dans les écoles.

Voici une liste non exhaustive d'interventions desquelles il serait possible de puiser. Les stratégies ne sont pas présentées dans un ordre séquentiel.

- Rappel à l'élève
- L'enseignante ou l'enseignant rencontre l'élève
- Fiche de réflexion
- Conseil de coopération
- Perte de privilèges
- Réparation des gestes posés
- Appel aux parents, tuteur, tutrice
- Rencontre des parents, tuteur, tutrice avec l'enseignante ou l'enseignant
- Retrait temporaire de la classe
- Retrait du transport scolaire
- Retrait d'une activité scolaire ou parascolaire
- La direction d'école rencontre l'élève
- Travail communautaire

- Médiation
 - Retenue
- Implication du conseiller en assiduité
- Implication du personnel en travail social ou autre appui communautaire
- Remboursement de matériel endommagé ou volé
- Contrat avec la direction d'école ou le personnel enseignant
- Rencontre des parents avec la direction d'école
- Suspension de l'école variant entre un et 20 jours
- Renvoi de l'école
- Renvoi du Conseil

Code de vie

Pour assurer le bon fonctionnement de la vie à l'école, le code de vie s'avère précieux et indispensable. Voici donc les routines et attentes propres à notre milieu scolaire.

	,	
ÉLÉMENT	PRÉCISIONS	
	⇒ Je rapporte les formulaires demandés pour les sorties éducatives et sportives à ou avant la date spécifiée.	
Activités périscolaires et parascolaires	⇒ Tel que stipulé dans le Guide des sorties éducatives du Conseil scolaire Viamonde, je dois fournir une permission écrite afin de participer à toute sortie ou activité. Si je ne retourne pas le formulaire signé par mes parents, tuteurs ou tutrices, je ne pourrai pas participer à la sortie.	
Affichage dans l'école	⇒ La direction d'école doit approuver tout affichage qui se trouve dans les lieux communs de l'école.	
Appareils cellulaires et articles électroniques	 ⇒ L'utilisation des appareils cellulaires et des articles électroniques tels que les tablettes ou les portables personnels est permise dans la salle de classe pour accomplir un travail seulement aux élèves qui ont signé la charte d'utilisation AVAN avec le consentement de leur titulaire et de leurs parents. ⇒ L'école n'est pas responsable de la perte, du bris ou du vol des appareils technologiques personnels des élèves (p. ex., téléphone cellulaire, tablette numérique, ordinateur portable). 	
Appels téléphoniques	⇒ Si j'ai besoin de communiquer avec mes parents, je demande la permission au bureau afin d'utiliser le téléphone de l'école.	
Centre de ressources / Biblio-	⇒ Je dois retourner tout matériel emprunté à temps et en bon état.	
thèque	⇒ Tout matériel endommagé ou perdu doit être remboursé.	
	⇒ Lors de mes déplacements dans l'école, incluant les entrées et les sorties, je vais lentement et calmement.	
	⇒ Je porte mes souliers d'intérieur et je les attache.	
Circulation dans l'école	\Rightarrow Je dois en tout temps être sous la surveillance d'un adulte.	
	\Rightarrow Je demande toujours la permission pour sortir de la classe.	
	⇒ Je dois fournir la permission écrite de mes parents, tuteurs, tutrices pour quitter l'école autrement qu'avec eux ou en transport scolaire.	
	⇒ J'évite toute forme de gaspillage du matériel scolaire (crayons, papiers, cartons, gomme à effacer, etc.).	
Environnement	⇒ Je réutilise et je recycle.	
	⇒ Je garde mon milieu propre.	
Les levées de fonds	Les levées de fonds servent à financer entre autres l'agenda, et certaines activi- tés éducatives et culturelles. Au besoin, je serai informé des frais.	
Gomme à mâcher	⇒ Je n'apporte de gomme à mâcher à l'école, à moins que si j'ai reçu la permission de la direction ou pendant une journée spéciale.	

ÉLÉMENT		PRÉCISIONS
		8h25 à 8h35 Arrivée des élèves et surveillance dans la cour
		8h40 à 10h20 – Bloc d'enseignement A
		10h20 à 10h50– Récréation
		10h50 à 12h30 – Bloc d'enseignement B
		12h30 à 12h50 – Dîner
		12h50 à 13h30— Récréation
Heure de classes, pause et		13h30 à 15h10 – Bloc d'enseignement C
repas		15h10- Départ
	\Rightarrow	Tous les élèves doivent avoir quitté l'école à 15h25 au plus tard.
	 ⇒ Les parents, tuteurs ou tutrices doivent envoyer une note dans l'agenda, u courriel à l'enseignant ou l'enseignante de leur enfant ou téléphoner à l'école avant 9h30 afin de nous avertir de l'absence de leur enfant 	
	\Rightarrow	Les parents, tuteurs ou tutrices doivent envoyer une note dans l'agenda, un courriel à l'enseignant ou l'enseignante de leur enfant ou téléphoner à l'école avant 14h30 afin de nous avertir que leur enfant prend ou ne prend pas l'autobus (changement de routine en fin de journée).
Langue de communication	\Rightarrow	Je communique en français en tout temps et en tout lieu à l'école et lors des activités scolaires.
	\Rightarrow	J'utilise la langue française dans tous mes échanges sauf dans les cours d'anglais.
	\Rightarrow	Je prends soin du matériel scolaire dont je dispose.
Matériel scolaire	\Rightarrow	Lorsque j'arrive le matin, j'ai tous mes outils de travail: Agenda, trousse de crayons, cahiers, manuels, autres.
	\Rightarrow	J'aide au rangement du matériel et de la classe après une activité et à la fin de la journée.
	\Rightarrow	J'apporte le formulaire d'administration de médicaments dûment signé afin de prendre à l'école des médicaments prescrits.
Médicaments, incluant EpiPen	\Rightarrow	Je remets tout médicament au secrétariat par mesure de sécurité.
	\Rightarrow	Je viens prendre mon médicament au secrétariat.
	\Rightarrow	Je garde mes objets de valeur à la maison (bijoux, argent, jeux et jouets).
	\Rightarrow	Je n'apporte aucun objet ou document qui affiche un thème violent, raciste ou dérogatoire.
Objets de valeur et biens per- sonnels	\Rightarrow	L'école n'est pas responsable de la perte, du bris ou du vol des objets personnels des élèves.
	\Rightarrow	Je n'apporte de l'argent à l'école que lors de certaines activités bien précises dont les parents ont été informés.
Objets trouvés	\Rightarrow	Je rapporte tout objet trouvé au bureau.

ÉLÉMENT	PRÉCISIONS	
	⇒ Lors de la période du repas, je n'apporte pas d'aliments contenant des éléments qui seraient nocifs pour d'autres (p. ex., noix, arachides).	
	\Rightarrow Je reste assis durant le repas et je parle calmement.	
	\Rightarrow Je ne partage aucun aliment avec les autres.	
Période du repas	⇒ Je mange des aliments qui préconisent une alimentation saine.	
renode do repas	⇒ Je ne mange que la nourriture qui est la mienne et je rapporte à la maison les aliments que je ne mange pas.	
	⇒ Je range ma boîte à dîner à l'endroit désigné et je nettoie l'espace utilisé.	
	⇒ Je reste dans la salle de classe jusqu'à la consigne de sortir.	
	⇒ Je participe de plein gré aux rassemblements de l'école.	
Rassemblement des élèves	⇒ Je respecte les consignes données.	
kassemblement des eleves	\Rightarrow Je suis poli et respectueux lors des spectacles et présentations.	
	⇒ Je reste avec mon enseignant en tout temps.	
	⇒ Je respecte la routine établie par l'école pendant la récréation.	
	⇒ Je m'amuse avec l'équipement de jeu de façon à ne pas blesser mes pairs.	
	⇒ Je joue des jeux pacifiques.	
Récréations	⇒ Je demande la permission de l'adulte qui surveille avant d'entrer dans l'école.	
Nooi o uniono	⇒ Je prends mon rang dès le son de la cloche.	
	⇒ En cas de mauvais temps, la récréation peut avoir lieu à l'intérieur, je choisis alors des activités calmes.	
	⇒ Je demande à l'adulte qui surveille si j'ai besoin d'aide.	
	⇒ Je respecte l'endroit désigné et les limites de la cour lors des récréations.	
Respect de l'autorité	⇒ J'obéis en tout temps aux directives des personnes suivantes : la direction, le personnel enseignant, les aides-enseignantes, les éducatrices de la petite enfance, la secrétaire, la concierge, le nettoyeur, les surveillantes du dîner, le bibliotechnicien, les suppléantes et les suppléants, les conducteurs et les conductrices d'autobus et toute autre personne travaillant sous l'autorité de la direction.	
	⇒ Je ne perds pas de temps quand j'ai besoin d'utiliser les toilettes.	
	⇒ Je demande la permission d'un adulte avant d'aller à la salle de toilettes.	
Salle de toilettes	\Rightarrow Je reste calme sans crier, courir ou grimper dans la salle de toilettes.	
	⇒ Je m'assure de garder les toilettes propres.	

ÉLÉMENT	PRÉCISIONS	
Système d'alarme	⇒ Je n'active jamais le système d'alarme d'incendie inutilement.	
	⇒ À noter : La Politique de la Tenue vestimentaire est actuellement en révision. Elle vous sera acheminée dès que la Politique a été mise à jour.	
Tenue vestimentaire	⇒ Les vêtements doivent être dépourvus de messages de nature violente, sexuelle, sexiste, raciste, dérogatoire ou faisant la promotion d'objet ou de substance illicite.	
	⇒ Je démontre du respect envers le chauffeur et les autres élèves dans l'autobus.	
	⇒ Je prends toujours l'autobus qui m'est assigné.	
Transport scolaire	À la fin de la journée, je prépare mes effets personnels, je marche calmement vers l'autobus et je monte à bord de l'autobus sans perdre de temps.	
	⇒ Je suis tous les règlements établis par le service du transport et le Conseil scolaire Viamonde (Voir le Guide du transport au http://stwdsts.ca/home/ wp-content/uploads/2015/03/033_Fr.pdf).	
	⇒ Je complète mes devoirs et je remets mes travaux à temps.	
Travaux scolaires et devoirs	⇒ Je remets des travaux de qualité.	
	⇒ Je collabore avec les autres dans le travail d'équipe.	
	⇒ Je m'engage à respecter les normes et les procédures établies par le Conseil scolaire Viamonde quant à l'utilisation appropriée des télécom- munications et de l'Internet.	
Utilisation des ordinateurs et équipements scolaires	⇒ J'utilise seulement mon nom d'utilisateur et mon mot de passe pour accé- der à l'ordinateur et tout autre site.	
	⇒ J'utilise les appareils électroniques et l'Internet sous la supervision d'un adulte.	
Vandalisme	⇒ Je ne dois pas écrire, dessiner, marquer, détruire ou endommager la propriété scolaire et les effets personnels des autres.	
	⇒ Je n'utilise pas la planche à roulettes ou les patins à roues alignées sur les lieux scolaires.	
Vélos, planches à roulettes, pa- tins à roues alignées	⇒ Si je viens à l'école à vélo, je le range à l'endroit désigné.	
illis a robes diigriees	⇒ L'école n'est pas responsable de la perte, du bris ou du vol des objets personnels des élèves.	
Ventes / Activité de finance-	⇒ Toute activité de financement doit être autorisée par l'école.	
ment	⇒ Je m'abstiens de vendre ou de troquer des articles à l'école.	

ÉLÉMENT		PRÉCISIONS		
Visiteurs	\Rightarrow	Toute personne qui entre à l'école doit passer au bureau et signer le registre des visiteurs.		
	\Rightarrow	La présence de toute personne sur les lieux scolaires doit être autorisée par la direction d'école.		
	\Rightarrow	Je n'ouvre pas la porte extérieure à personne.		
	\Rightarrow	Si je vois une personne inconnue à l'école, j'avise immédiatement un membre du personnel.		

Découper	Déc	ouper 3
----------	-----	----------------

Engagement à notre Code de conduite et Code de vie Année scolaire 2023-2024

Prière de retourner cette partie signée à l'enseignante ou à l'enseignant de votre enfant.